



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

Nombre de Membres

- Afférents 19  
- En Exercice : 19  
- Présents 13  
- Ayant pris part : 16

L'an deux mille vingt-trois et mercredi cinq avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

30/03/2023

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie ROUX ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage

30/03/2023

Excusés représentés : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par M. Jean MARTINEZ ; Mme Hélène POLDERVAART représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU ; Mme Pauline MARCOU MADER représentée par M. Jean-Pierre LESCURE.

Absentes excusées : Mme Pascale BARNA-LEGRAND.

Absentes non excusées : Mme Gaëlle POUSTOMIS et Mme Vanessa LAGARDE.

M. Jean-François COMBELLES a été nommé Secrétaire de Séance.

**Délibération 2023-27 : - Fiscalité - Vote du taux 2023 des taxes locales -**

Pour 2023, Madame Marie-Claude ROLLAND, Adjointe au maire chargée des finances, propose à l'Assemblée d'augmenter le taux de la taxe foncière bâti, et de la taxe foncière non bâti.

Plusieurs propositions sont mises à l'étude, le conseil municipal convient d'augmenter les taxes locales comme ci-dessous :

Taxes	Taux 2022	Taux 2023
Taxe Foncière Bâti	47,13	48,54
Taxe Foncière Non Bâti	83,75	86,26
Taxe d'habitation	7,18	7,40

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (1 Abstention, 6 voix CONTRE, 9 voix POUR), décide d'adopter les taux ainsi proposés, pour l'année 2023.

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le secrétaire  
Jean-François COMBELLES

Le Maire,  
Jean-Paul CHAMAYOU